



Telar[®]

Fiche de

produit

// UTILISATION OPTIMALE

Telar^{MD} est un herbicide à large spectre qui empêche la prolifération des mauvaises herbes envahissantes et favorise la croissance des plantes dont la présence est voulue.

// PRINCIPALES FORCES

Telar s'agit d'un herbicide sélectif qui exerce une forte activité foliaire et assure une élimination résiduelle durable sans nuire à la plupart des espèces de graminées. Telar peut être utilisé sur les chemins de fer, les droits de passage pour les services publics et les autoroutes, les aéroports, les abords de clôtures et à de nombreux autres endroits.

// CARACTÉRISTIQUES

Efficacité

- Suppression des mauvaises herbes annuelles vulnérables au niveau du feuillage et des racines
- Effets visibles en 1 à 3 semaines
- Inhibition rapide de la croissance des mauvaises herbes vulnérables
- Suppression sélective des mauvaises herbes sur les gazons dans l'Est du Canada seulement

Durée de la suppression

- L'élimination résiduelle des herbes germant après la pulvérisation s'effectue lorsque l'herbicide Telar est transporté au niveau des racines par la pluie
- La suppression optimale des mauvaises herbes annuelles, biennuelles et vivaces survient lorsqu'elles sont en pleine croissance, à 10 cm de profondeur
- Les conditions chaudes et humides favorisent la croissance des mauvaises herbes et améliorent l'activité de l'herbicide Telar

Utilisation

- Pâte granulée dans un film soluble dans l'eau qui se dissout rapidement
- Emballage pratique et facile à utiliser

Durabilité

- Le faible taux d'application réduit la charge chimique des hectares traités sans compromettre l'élimination des mauvaises herbes

// RECOMMANDATIONS CONCERNANT LA GESTION DE LA RÉSISTANCE

Telar s'avère efficace pour supprimer diverses espèces de mauvaises herbes et peut être utilisé avec d'autres produits pour supprimer les mauvaises herbes tenaces. Pour obtenir des résultats optimaux, appliquer le produit sur les mauvaises herbes jeunes en pleine croissance. Pour ce qui est de la gestion de la résistance, l'herbicide Telar fait partie du Groupe 2. N'importe quelle population de mauvaises herbes peut contenir ou développer des plantes naturellement résistantes à l'herbicide Telar et aux autres herbicides du Groupe 2.

* Consulter l'étiquette de l'Herbicide Telar pour en savoir plus sur la gestion de la résistance

// **Ingrédient actif**

chlorsulfuron à 75 %

// **Mode d' action**

inhibiteur de
l'enzyme ALS

// **Groupe**

2

// **Formulation**

pâte granulée

// **Emballage**

caisse = 10 unités de
500 g

Mauvaises herbes supprimées

à 15 g/ha + 2,4-D	à 30 g/ha	à 40 g/ha plus	à 70 g/ha plus	à 120 g/ha plus
Amarante à racine rouge	Amarante à racine rouge	Carotte sauvage	Soude roulante	Chardon des champs
Ansérine de Russie	Laitue scariole		Chardon des champs [†]	Crépis des toits
Bourse-à-pasteur	Bourse-à-pasteur		Fraisier des champs [†]	Fraisier des champs
Soude roulante inodore	Camomille		Kochia à balais	Laiteron des champs [†]
Chénopode blanc	Chénopode blanc		Laiteron des champs	Pissenlit
Colza sontané	Colza sontané		Pissenlit [†]	Prèle des champs
Crépis des tol (jeunes pousses)	Érodium cicutaire		Prèle des champs	Rosier sauvage [†]
Érodium cicutaire	Moutarde des champs		Rosier sauvage [†]	Sarrasin sauvage
Herbe à poux	Ortie royale		Séneçon vulgaire	Saule
Kochia à balais	Renouée persicaire		Méllilot blanc	Verge d'or [†]
Laitue scariole	Renouée scabre		Verge d'or [†]	
Moutarde des champs	Sagesse-des-chirurgiens			
Neslie paniculée	Saponaire des vaches			
Ortie royale	Séneçon vulgaire			
Plantain	Spargoute des champs			
Renouée persicaire	Stellaire moyenne			
Renouée scabre	Tabouret des champs			
Sagesse-des-chirurgiens				
Saponaire des vaches				
Tabouret des champs				
Tournesol annuel				
Méllilot blanc				

Suppression des mauvaises herbes à feuilles larges dans les champs non cultivés (là où la végétation n'est pas voulue).

† Répression seulement

Devenir dans l'environnement

Volatilité	Demi-vie dans le sol (jours)	Demi-vie dans l'eau (jours)	Mode d'action : Inhibiteur de l'enzyme
Non volatil	Chlorsulfuron : de 14 à 320	Chlorsulfuron : de 89 à 201	Le chlorsulfuron inhibe la division cellulaire dans les racines et les pousses, ce qui stoppe la croissance de la plante.

Évaluation de la sécurité pour la faune

D'après les études sur l'exposition aiguë par contact, le chlorsulfuron a été classé parmi les produits pratiquement non toxiques pour les abeilles. Le risque direct pour les insectes est minime.

Évaluation de la sécurité publique

Toxicité aiguë par voie orale	Toxicité aiguë par voie dermique	Irritation des yeux	Irritation de la peau
DL ₅₀ (rat) : 4 286 mg/kg	DL ₅₀ (rat) : 5 000 mg/kg	Légère irritation (lapin)	Légère irritation (lapin)



Québec :
Normand Drapeau
514.949.2467
normand.drapeau@bayer.com

es.bayer.ca 1-888-283-6847